AGRICA

[redacted]
21 RUE DE LA BIENFAISANCE

75382 PARIS CEDEX 08

CCPMA PREVOYANCE
Direction Déléguée des Services aux Clients
Téléphone : 01.71.21.19.19
Mail : prevoyance@groupagrica.com

Code client : [redacted]

Paris, le 17 mars 2017

***Objet : Officialisation de votre passage en cotisation DSN***

Madame, Monsieur,

Suite à la réception de vos premières DSN Phase 3 et à l'analyse de la qualité des données transmises, nous vous confirmons que nous exploiterons totalement vos informations sur la base de ce nouveau flux d'informations.

De ce fait, dans le cadre de la simplification, si vous nous transmettez une DSN tous les mois, vous n'aurez plus alors :

- à nous adresser d'Appel de Cotisations Trimestriel,
- à nous fournir de Déclaration Annuelle Des Salaires à compter de 2018,
- à nous transmettre de Bulletin d'affiliation Prévoyance et Retraite Supplémentaire. Seules les affiliations au contrat Santé seront à nous transmettre.

Concernant vos règlements, trimestriels ou mensuels selon votre choix, nous vous invitons à régler vos cotisations par prélèvement via votre DSN.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Votre Conseiller Agrica

**Une question, des précisions sur la DSN ?**

Contacter notre service DSN :

- par mèl à : dsn@groupagrica.com
- par téléphone au : 0 805 020 220 Service & appel gratuits

Consultez notre rubrique DSN sur www.groupagrica.com

Pour toutes questions relatives aux paramétrages des données retraite, contactez votre MSA